

Nombre de représentants
au Comité Syndical

en exercice : 29
présents : 13
pouvoirs : 5
votants : 18

L'an deux mille quatorze, le jeudi 25 septembre à 9 heures 30 le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni, au centre culturel départemental 25 avenue Victor Hugo à Rodez, sous la présidence de **Monsieur Alain PICHON, Conseiller Général.**

Date de la convocation de la réunion : 18 septembre 2014.

PRESENTS :

Mesdames Martine CENSI, Janine DELMON, Catherine LAUR, Simone ANGLADE, Monique ALIES et Sylvie LACAN
Messieurs Alain PICHON, Francis BERTRAND, Jean-François GALLIARD, Vincent ALAZARD, Yves MAZARS, Jean COURTAIS et Michel COSTES.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Gisèle RIGAL à Monsieur Alain PICHON,
Monsieur Jean-Michel COSSON à Madame Martine CENSI,
Madame Sarah VIDAL à Madame Janine DELMON,
Monsieur Jean-François ALBESPY à Monsieur Vincent ALAZARD,
Monsieur Jean MILESI à Monsieur Michel COSTES

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 18 septembre 2014,

CONSIDERANT les rapports adressés le 18 septembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

OBJET :
Budget Supplémentaire 2014

APPROUVE

Le budget supplémentaire 2014 proposant l'ouverture de 3 comptes et les virements de crédits comme suit :

Section de Fonctionnement

- ouverture du compte 627 services bancaires et assimilés pour la somme de 100 euros à prélever sur le compte 6241.

- virement de la somme de 1 200 € du chapitre 66/compte 6616 – intérêts bancaires – au chapitre 65/compte 6541 – créances admises en non valeur,

Déposé en Préfecture le

Compte	Libellé	Dépense
627	Service bancaire et assimilé	100
6241	Transports de biens	- 100
6541	Créances admises en non valeur	1 200
6616	Intérêts bancaires	- 1 200
TOTAL		0

Section d'Investissement

- ouverture du compte 2051 et virement de la somme de 2 040 € du compte 2188 autres immobilisations corporelles.

- Ouverture du compte 275 et virement de la somme de 544 € du compte 2188.

Compte	Libellé	Dépense
2051	Concessions et droits similaires : Achat d'un logiciel	2 040
275	Dépôts et cautionnements versés	544
2188	Autres immobilisations corporelles	- 2 584
TOTAL		0

*Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme*

Le Président,



Alain PICHON
Conseiller Général



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Place Foch – 12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 80 30 – Fax : 05 65 73 80 31- contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Nombre de représentants
au Comité Syndical

en exercice : 29
présents : 13
pouvoirs : 5
votants : 18

L'an deux mille quatorze, le jeudi 25 septembre à 9 heures 30, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni, au centre culturel départemental 25 avenue Victor Hugo à Rodez, sous la présidence de **Monsieur Alain PICHON, Conseiller Général**.

Date de la convocation de la réunion : 18 septembre 2014.

PRESENTS :

Mesdames Martine CENSI, Janine DELMON, Catherine LAUR, Simone ANGLADE, Monique ALIES et Sylvie LACAN
Messieurs Alain PICHON, Francis BERTRAND, Jean-François GALLIARD, Vincent ALAZARD, Yves MAZARS, Jean COURTAIS et Michel COSTES.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Gisèle RIGAL à Monsieur Alain PICHON,
Monsieur Jean-Michel COSSON à Madame Martine CENSI,
Madame Sarah VIDAL à Madame Janine DELMON,
Monsieur Jean-François ALBESPY à Monsieur Vincent ALAZARD,
Monsieur Jean MILESI à Monsieur Michel COSTES

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 18 septembre 2014,

CONSIDERANT les rapports adressés le 18 septembre 2014.

OBJET :

**Droits d'inscription : nombre
de mensualités pour le
prélèvement automatique**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

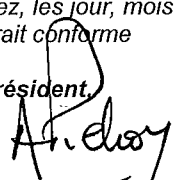
DECIDE

De fixer à huit le nombre de mensualités concernant le prélèvement automatique pour le règlement des droits d'inscription au conservatoire.

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Alain PICHON
Conseiller Général

Déposé en Préfecture le

Nombre de représentants
au Comité Syndical

en exercice : 29
présents : 13
pouvoirs : 5
votants : 18

L'an deux mille quatorze, le jeudi 25 septembre à 9 heures 30, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni, au centre culturel départemental 25 avenue Victor Hugo à Rodez, sous la présidence de **Monsieur Alain PICHON, Conseiller Général**.

Date de la convocation de la réunion : 18 septembre 2014.

PRESENTS :

Mesdames Martine CENSI, Janine DELMON, Catherine LAUR, Simone ANGLADE, Monique ALIES et Sylvie LACAN
Messieurs Alain PICHON, Francis BERTRAND, Jean-François GALLIARD, Vincent ALAZARD, Yves MAZARS, Jean COURTAIS et Michel COSTES.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Gisèle RIGAL à Monsieur Alain PICHON,
Monsieur Jean-Michel COSSON à Madame Martine CENSI,
Madame Sarah VIDAL à Madame Janine DELMON,
Monsieur Jean-François ALBESPY à Monsieur Vincent ALAZARD,
Monsieur Jean MILESI à Monsieur Michel COSTES

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 18 septembre 2014,
CONSIDERANT les rapports adressés le 18 septembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

DECIDE

OBJET :

Participations aux jurys du
CRDA : Taux de vacation et
frais de mission

De fixer les taux de vacation pour les participations aux jurys du conservatoire et les modalités de remboursement des frais de mission, comme suit :

Vacation : 22.43 € brut de l'heure.

Frais de déplacement sur justificatif et selon les modalités suivantes :

- trajets en train : sur la base du coût réel engagé pour un billet de 2^{nde} classe,
- trajets en voiture : prise en charge du trajet le plus court entre le domicile et Rodez et selon la puissance du véhicule et le barème réglementaire.

Frais de séjour sur justificatif et selon les taux réglementaires de la fonction publique territoriale :

- repas : 15.25 €
- nuitée : remboursement au réel et montant plafonné à 38.11 €.

Déposé en Préfecture le . . .

Le Président,



Alain PICHON
Conseiller Général

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Place Foch – 12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 80 30 – Fax : 05 65 73 80 31- contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988

Nombre de représentants
au Comité Syndical

en exercice : 29
présents : 13
pouvoirs : 5
votants : 18

L'an deux mille quatorze, le jeudi 25 septembre à 9 heures 30, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni, au centre culturel départemental 25 avenue Victor Hugo à Rodez, sous la présidence de **Monsieur Alain PICHON, Conseiller Général**.

Date de la convocation de la réunion : 18 septembre 2014.

PRESENTS :

Mesdames Martine CENSI, Janine DELMON, Catherine LAUR, Simone ANGLADE, Monique ALIES et Sylvie LACAN
Messieurs Alain PICHON, Francis BERTRAND, Jean-François GALLIARD, Vincent ALAZARD, Yves MAZARS, Jean COURTAIS et Michel COSTES.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Gisèle RIGAL à Monsieur Alain PICHON,
Monsieur Jean-Michel COSSON à Madame Martine CENSI,
Madame Sarah VIDAL à Madame Janine DELMON,
Monsieur Jean-François ALBESPY à Monsieur Vincent ALAZARD,
Monsieur Jean MILESI à Monsieur Michel COSTES

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 18 septembre 2014,

CONSIDERANT les rapports adressés le 18 septembre 2014.

OBJET :

**Annulation de la délibération
2014/07 et nouvelle élection
des membres de la CAO**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

DECIDE

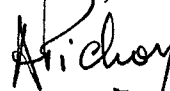
Déposé en Préfecture le

D'annuler la délibération 2014/07 du 23 mai 2014 et procède à une nouvelle élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Sont élus à l'unanimité :

- Président : Monsieur Alain PICHON
- Titulaires : Mesdames Karine ORCEL, Janine DELMON, Catherine LAUR et Messieurs Jean-Michel COSSON et Jean COURTAIS,
- Suppléants : Mesdames Maryline CROUZET, Martine CENSI, Renée-Claude COUSSERGUES, Monique ALIES et Monsieur Vincent ALAZARD.

Le Président,



Alain PICHON
Conseiller Général

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Place Foch – 12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 80 30 – Fax : 05 65 73 80 31- contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral u 9 septembre 1988

**Nombre de représentants
au Comité Syndical**

en exercice : 29
présents : 13
pouvoirs : 5
votants : 18

L'an deux mille quatorze, le jeudi 25 septembre à 9 heures 30, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni, au centre culturel départemental 25 avenue Victor Hugo à Rodez, sous la présidence de **Monsieur Alain PICHON, Conseiller Général**.

Date de la convocation de la réunion : 18 septembre 2014.

PRESENTS :

Mesdames Martine CENSI, Janine DELMON, Catherine LAUR, Simone ANGLADE, Monique ALIES et Sylvie LACAN
Messieurs Alain PICHON, Francis BERTRAND, Jean-François GALLIARD, Vincent ALAZARD, Yves MAZARS, Jean COURTAIS et Michel COSTES.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Gisèle RIGAL à Monsieur Alain PICHON,
Monsieur Jean-Michel COSSON à Madame Martine CENSI,
Madame Sarah VIDAL à Madame Janine DELMON,
Monsieur Jean-François ALBESPY à Monsieur Vincent ALAZARD,
Monsieur Jean MILESI à Monsieur Michel COSTES

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 18 septembre 2014,

OBJET :
**Fonctionnement du Comité
Technique**

CONSIDERANT les rapports adressés le 18 septembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

DECIDE

Déposé en Préfecture le

De maintenir le vote des représentants du comité syndical dans le cadre des réunions du comité technique, en conservant un dispositif de fonctionnement paritaire au sein du Comité Technique.

Le Président,



Alain PICHON
Conseiller Général



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération n° 2014-20

**Nombre de représentants
au Comité Syndical**

**en exercice : 29
présents : 13
pouvoirs : 5
votants : 18**

L'an deux mille quatorze, le jeudi 25 septembre à 9 heures 30, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni, au centre culturel départemental 25 avenue Victor Hugo à Rodez, sous la présidence de **Monsieur Alain PICHON, Conseiller Général**.

Date de la convocation de la réunion : 18 septembre 2014.

PRESENTS :

Mesdames Martine CENSI, Janine DELMON, Catherine LAUR, Simone ANGLADE, Monique ALIES et Sylvie LACAN
Messieurs Alain PICHON, Francis BERTRAND, Jean-François GALLIARD, Vincent ALAZARD, Yves MAZARS, Jean COURTAIS et Michel COSTES.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Gisèle RIGAL à Monsieur Alain PICHON,
Monsieur Jean-Michel COSSON à Madame Martine CENSI,
Madame Sarah VIDAL à Madame Janine DELMON,
Monsieur Jean-François ALBESPY à Monsieur Vincent ALAZARD,
Monsieur Jean MILESI à Monsieur Michel COSTES

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 18 septembre 2014,

CONSIDERANT les rapports adressés le 18 septembre 2014.

Après en avoir délibéré,

OBJET :
Modification des statuts :
adhésion et retrait de
collectivités

1 – Le comité syndical accepte, à l'unanimité, l'admission de la collectivité suivante ayant délibéré pour adhérer au syndicat mixte du conservatoire :

- Communauté de communes du Bas Ségala composée des communes de La Bastide l'Evêque, Saint-Salvadou et Vabres Tizac.

L'admission de cette nouvelle collectivité conduit à modifier la composition du syndicat mixte.

2 – Le comité syndical accepte, à la majorité des voix, le retrait des deux collectivités ayant délibéré pour demander leur sortie du syndicat mixte :

- Commune de Combret,
- Commune de Versols et Lapeyre

Déposé en Préfecture le

Le retrait de ces deux collectivités conduit à modifier la composition du syndicat mixte.

La modification des statuts

L'article 1 - nature et composition du syndicat – est modifié ainsi :

« En application des dispositions des articles L5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est formé entre :

- le Département de l'Aveyron,

- les communes de Millau, Saint-Affrique, Villefranche de Rouergue, Saint-Victor et Melviu, Saint-Juéry, Vezins de Levezou et Pont de Salars,
- les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale : la communauté d'agglomération du Grand Rodez, les communautés de communes d'Aveyron Ségala Viaur, de Bozouls-Comtal, de l'Argence, du Pays Belmontais, du Pays Rignacois, du Plateau de Montbazens, du Pays Belmontais, du Pays Rignacois, du Plateau de Montbazens, du Réquistanais, du Rougier de Camarès, d'Aubrac Laguiole, d'Enraygues sur Truyère, des Pays d'Olt et de l'Aubrac, de Séverac le Château, d'Espalion-Estaing, de la Viadène, du Bas Ségala,

un Syndicat Mixte qui prend la dénomination de : Syndicat Mixte du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron ».

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Alain PICHON
Conseiller Général

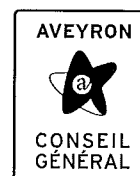


Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Place Foch – 12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 80 30 – Fax : 05 65 73 80 31- contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



**Nombre de représentants
au Comité Syndical**

en exercice : 29
présents : 13
pouvoirs : 5
votants : 18

L'an deux mille quatorze, le jeudi 25 septembre à 9 heures 30, le **Comité Syndical** du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni, au centre culturel départemental 25 avenue Victor Hugo à Rodez, sous la présidence de **Monsieur Alain PICHON, Conseiller Général**.

Date de la convocation de la réunion : 18 septembre 2014.

PRESENTS :

Mesdames Martine CENSI, Janine DELMON, Catherine LAUR, Simone ANGLADE, Monique ALIES et Sylvie LACAN
Messieurs Alain PICHON, Francis BERTRAND, Jean-François GALLIARD, Vincent ALAZARD, Yves MAZARS, Jean COURTAIS et Michel COSTES.

Absents ayant donné POUVOIR :

Madame Gisèle RIGAL à Monsieur Alain PICHON,
Monsieur Jean-Michel COSSON à Madame Martine CENSI,
Madame Sarah VIDAL à Madame Janine DELMON,
Monsieur Jean-François ALBESPY à Monsieur Vincent ALAZARD,
Monsieur Jean MILESI à Monsieur Michel COSTES

CONSIDERANT la convocation des membres du Comité Syndical le 18 septembre 2014,

OBJET :
**Admission en non valeur pour
trois dossiers non recouverts.**

CONSIDERANT les rapports adressés le 18 septembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

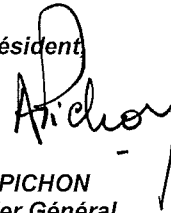
DECIDE

Déposé en Préfecture le

D'admettre en non valeur les trois dossiers de créances suivants, dont le recouvrement n'a pu être assuré, pour la somme totale de 1 108.59 euros :

- Madame BILLIARD Hélène pour la somme de 400 euros,
- Madame LAVIELLE BOULARD Sylvie pour la somme de 384 euros,
- NEOPOST pour la somme de 324.59 euros.

Le Président



Alain PICHON
Conseiller Général

Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

Place Foch – 12000 RODEZ

Tél : 05 65 73 80 30 – Fax : 05 65 73 80 31- contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral u 9 septembre 1988